

*Au boulot j'y vais à vélo !*

---

PRÉSENTATION DU DÉFI





## Objectif

Impulser le changement de comportement dans les déplacements en promouvant les mobilités actives et le vélo comme moyen de transport.

## Principe

Pendant 2 semaines, inciter par la communication et l'animation les salariés à se rendre au travail à vélo. Comptabiliser le nombre de participants, le nombre de jours pédalés et les kilomètres parcourus à vélo par les salariés, de leur domicile à leur lieu de travail, pendant la période du défi.



## Qui peut participer ?

Le défi est ouvert à toutes entreprises, administrations, établissements ou associations employant 3 salariés et plus, situés sur les territoires du Défi.

*Pour cette édition « spéciale » 2020, le Défi est également ouvert aux équipes ou groupes constitués au minimum de 3 personnes (amis, famille, voisinage, quartier, village, ...).*

*Les participants individuels ne peuvent pas s'inscrire directement, sauf à motiver au minimum 2 autres personnes pour s'inscrire au Défi.*

Le Défi a en effet pour but de mobiliser le maximum de participants dans la convivialité pour les inciter à changer leurs habitudes et modes de déplacement.

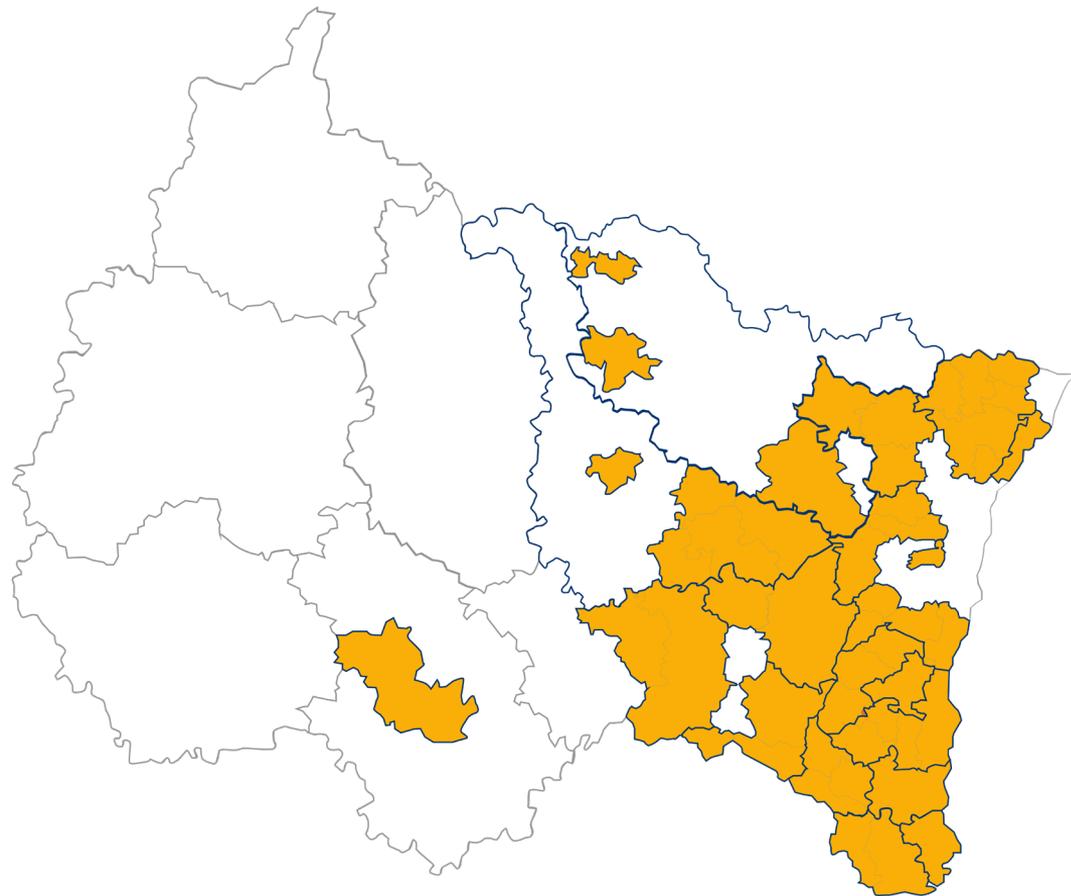
# Périmètre du défi

Le Défi est organisé par Vélo et Mobilités Actives Grand Est dans le cadre d'une convention avec l'ADEME Grand Est, en partenariat avec 24 collectivités et territoires du Grand Est.

La carte ci-contre présente, les territoires participant au défi Vélo :

- 🚲 Département du Haut Rhin
- 🚲 Mulhouse Alsace Agglomération
- 🚲 Saint-Louis Agglomération
- 🚲 Colmar Agglomération
- 🚲 Metz Métropole
- 🚲 Agglomération de Chaumont
- 🚲 CA Portes de France - Thionville
- 🚲 SCoT Vosges Centrales  
(CA Epinal + CC Mirecourt Dompierre)
- 🚲 PETR Sélestat Alsace Centrale
- 🚲 PETR de l'Alsace du Nord
- 🚲 PETR du Pays du Sundgau

- 🚲 PETR Bruche-Mossig
- 🚲 PETR du Pays Thur-Doller
- 🚲 PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon
- 🚲 PETR du Pays de la Déodatie
- 🚲 Pays de Saverne Plaine et Plateau
- 🚲 Pays du Lunévillois
- 🚲 CC Sarrebourg Moselle Sud
- 🚲 CC Pays de Ste Odile
- 🚲 CC du Pays Rhénan
- 🚲 CC du Bassin de Pompey
- 🚲 PNR des Ballons des Vosges



Territoires couverts par le défi vélo entreprises



Le défi aura lieu du 14 au 27 septembre 2020.



Chaque équipe/établissement souhaitant participer au Défi doit s'inscrire sur le site Internet du défi via un référent identifié avant le 22 septembre.

Pour vous permettre d'animer ce défi, des supports de communication sont mis à disposition sur le site internet.



La participation au défi est gratuite.



## Modes de déplacement retenus

Le Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » retient les déplacements effectués à vélo classique ou vélo à assistance électrique.

*Les autres modes ne sont pas comptabilisés dans le Défi vélo : cyclo-moteur), trottinettes (électriques ou non), monoroues, giroscopes, hoverboards, skates électriques, ...*

# Déplacements comptabilisés

Les déplacements pris en compte sont ceux effectués à vélo pour les trajets domicile-travail (aller/retour).

Les déplacements effectués à vélo sur la pause méridienne, pour se rendre sur son lieu de restauration par exemple, sont également retenus.

*Même s'ils sont effectués à vélo, les autres déplacements, notamment professionnels (facteurs, coursiers, ...), ne sont pas pris en compte.*



# Comptage et transmission des résultats

Un classement sera établi entre les établissements participants, mais il n'est pas prévu de prix aux lauréats pour l'édition spéciale 2020, pour privilégier le volet solidaire du défi au bénéfice du personnel soignant.

Le comptage des participants, jours de participation et kilomètres parcourus, est réalisé en interne par le référent de chaque établissement, ou par chaque participant directement sur le site internet du défi.

Tous les km parcourus devront être enregistrés par les référents au plus tard le **vendredi 2 octobre 2020 à 22 h** sur le site Internet du Défi.

## *Annonce des résultats et remise des dotations*

Les organisateurs annonceront les résultats au niveau régional le mercredi 7 ou le jeudi 8 octobre lors d'une cérémonie de remise des chèques aux acteurs bénéficiaires des dotations du Défi. Les chèques seront remis au nom de tous les participants aux Défis.

En parallèle, et en fonction des consignes sanitaires en vigueur à ce moment-là, les participants aux Défis pourront éventuellement se retrouver au niveau local le mercredi 7 ou jeudi 8 octobre à midi pour un moment de convivialité.



# Les déclinaisons

*Au boulot, j'y vais à vélo !*



*Au boulot, j'y vais autrement !*



*A l'école, j'y vais à vélo !*



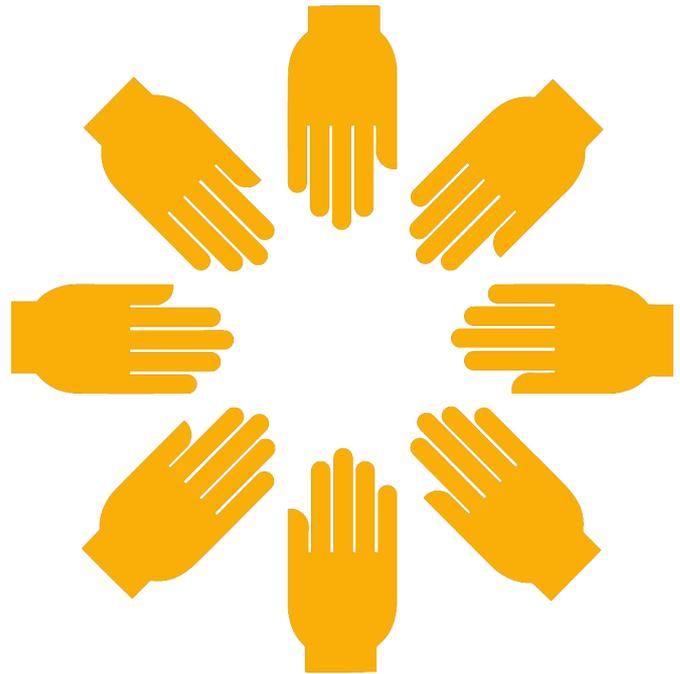
# Action solidaire

Le total des kilomètres parcourus à vélo pendant la durée du Défi par les participants des établissements/ équipes/groupes inscrits au Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » sera converti en dotation financière au bénéfice des personnes impactées par l'épidémie du COVID-19.

## 2 TYPES DE DOTATIONS EXISTENT EN 2020

- la dotation des territoires partenaires au Défi
- les dons des participants

(cf. [règlement défi vélo](#))



# Politique de protection des données personnelles

*Lors de l'inscription au Défi et lors de la saisie des résultats, les référents et certains participants communiqueront leurs adresses mail. Ces informations personnelles ne feront l'objet d'un traitement par les organisateurs qu'aux fins de gestion de la participation au Défi, pour informer sur le résultat final et pour les inviter à participer à l'édition de l'année suivante.*

*Les référents et les participants pourront choisir de recevoir après le Défi un questionnaire sur leur participation au Défi.*

*De la même manière, un second accord leur sera demandé pour recevoir des informations de la part des collectivités et territoires du Défi sur les actions et démarches qu'ils mènent en matière de mobilité et de déplacements.*

*Les informations recueillies sont uniquement destinées aux organisateurs du Défi. Ces données seront conservées uniquement sur la durée du Défi. Selon les choix des participants mentionnés ci-dessus, ces données pourront être conservées pour une durée de 18 mois pour leur diffuser les informations choisies.*

*Les données pourront également être conservées en cas de contestation des résultats du Défi. Seules les données concernées par la contestation seront alors conservées jusqu'au règlement de la contestation.*

*Les participants peuvent accéder aux données les concernant ou demander leur effacement. Elles disposent également d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de leurs données (cf. [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits).*

*Les bases légales de ce traitement sont l'intérêt légitime et le consentement : cf. article 6.1.a) et f) du Règlement européen sur la protection des données. Pour exercer ces droits, retirer leur consentement ou pour toute question sur le traitement de leurs données, les structures participantes peuvent s'adresser à : [contact@defi-jyvais.fr](mailto:contact@defi-jyvais.fr).*

Avec le soutien de

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser

  
**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ADEME**  
  
AGENCE DE LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE  
*L'Europe s'invente chez nous*

  
DÉPARTEMENT  
MEURTHE  
ET  
MOSELLE

**Moselle**  
L'Eurodépartement

Conseil départemental  
  
Haut-Rhin

  
Metz  
Métropole

  
AGGLOMÉRATION  
DE CHAUMONT

  
COLMAR  
AGGLOMÉRATION

**Vélo et Mobilités Actives**  
  
**Grand Est**

  
MULHOUSE ALSACE  
AGGLOMÉRATION

  
Portes  
de FRANCE  
TULONVILLE  
Territoires  
d'excellence

  
SAINT-LOUIS  
AGGLOMÉRATION  
Pays d'Alsace

**Bassin de  
Pompey**  
Communauté de communes

**SCOT**  
SYNDICAT MIXTE  
DU SCOT DES  
VOSGES CENTRALES

**PAYS DU  
LUNEVILLOIS**

  
Pays  
Rhénan

Communauté de  
Communes  
**Sarrebourg  
Moselle Sud**

  
Pays de  
Sainte-  
Odile  
Communauté de Communes

Sélestat  
**Alsace  
Centrale**  
POLE D'EQUILIBRE  
TERRITORIAL ET RURAL  
MOBILITE

PETR  
**Alsace  
du Nord**  
CLIMAT

  
BRUCHE  
MOSSIG  
POLE D'EQUILIBRE  
TERRITORIAL ET RURAL

**PAYS DE LA  
Déodatie**  
POLE D'EQUILIBRE  
TERRITORIAL ET RURAL

  
PAYS  
RHIN-VENDABLE  
GRAND BALLON  
Territoires de proximité

  
PAYS DE SAVERNE  
PLAINE ET PLATEAU

  
PAYS DU SUNDGAU

  
PARC  
INTERCOMMUNAL  
DU BASSIN  
DES VOSGES

  
Pays  
Thur Doller  
POLE D'EQUILIBRE  
TERRITORIAL ET RURAL

  
**Défi j'y vais  
à vélo**